

Les Jardins partagés

* * *

Marie-Pierre Najman a participé et participe à deux jardins partagés de la région lyonnaise. Elle en présente ici le fonctionnement et les différences.

La région Rhône-Alpes, par ailleurs riche en maraîchages, comprend plusieurs sites de jardins partagés. Tous ne fonctionnent pas de la même manière.

Côté convivialité

Côté-Jardins, "le potager associatif, biologique et éducatif de la région lyonnaise", existe depuis 1988 : un groupe d'amis, inspiré par l'expérience genevoise des Jardins de Cocagne¹, a obtenu en location une parcelle d'un hectare située à Tassin-la-Demi-Lune, en bordure d'une rivière. Grâce aux cotisations de chacun, un jardinier a été recruté, d'abord à mi-temps, les adhérents assurant une part du travail ainsi que la répartition dominicale des récoltes. Petit à petit, l'association a vu augmenter le nombre de ses membres, d'origines sociales diverses, organisés en groupes géographiques, et, aujourd'hui, elle compte ce qu'elle considère comme un maximum pour la parcelle, soit 105 paniers, nécessitant l'emploi d'un jardinier à temps plein.

Deux serres ont été construites, ainsi que deux cabanons. La cotisation annuelle, 320 € payables en plusieurs fois, représente un approvisionnement en légumes bio au prix de légumes conventionnels, la différence étant fournie

par le travail des équipes d'adhérents, six dimanches par an, plus quelques soirées de désherbage en saison.

Habitant Vénissieux, près d'un marché où plusieurs producteurs des communes voisines vendent leurs légumes à des prix inférieurs à ceux pratiqués à Lyon, j'ai toujours estimé que ce n'était pas vraiment exact, mais sans jamais m'être donné la peine de le vérifier précisément. Cependant, l'intérêt de *Côté-Jardins* ne se résume pas à un vulgaire rapport qualité-prix.

Au cours des six dimanches de travail, chacun acquiert toutes sortes de savoirs et de savoir-faire concernant la culture potagère (plus de 50 variétés sur l'année !) et peut pratiquer l'art trop rare de la conversation, entre les rangs de légumes ou autour de la table copieusement garnie du déjeuner de l'équipe du jour.

La convivialité est un élément important dans le choix d'adhérer à *Côté-Jardins*. Outre les bons moments passés le dimanche, parfois dans des conditions climatiques difficiles (autant de souvenirs remarquables...), l'association organise des fêtes d'automne et d'été et, grâce aux rendez-vous proposés par son animatrice Mélanie (potager des enfants, vannerie, chapatis...), elle bénéficie de quelques subventions et a été reconnue d'utilité

¹ Jardins de Cocagne, www.cocagne.ch

publique en 1995. Un groupe d'adhérents pratique la randonnée à vélos², d'autres vont chaque année presser leur huile de noix ou cueillir des fruits, et bien des relations durables ont pris naissance à *Côté-Jardins*.

C'est, comme souvent dans les associations, un noyau de bénévoles très actifs, présents au conseil d'administration et aux commissions culture et animation, qui veille à la bonne santé potagère et financière de l'association. Les adhérents se renouvellent chaque année dans la proportion d'environ un tiers, en particulier à l'occasion du salon *Primevère*³. Nettoyer et cuisiner des légumes frais en quantité est jugé trop contraignant par plusieurs "déserteurs"...

Un jardin pour prendre son envol

D'autres jardins collectifs existent en Rhône-Alpes et une association, *Le Passe-Jardins*⁴, peut déléguer des animateurs pour aider à leur création et organiser leur fonctionnement.

Le Passe-Jardins emploie plutôt l'expression "jardin partagé", mais j'ai observé qu'elle était source de confusion, beaucoup de gens comprenant "un terrain collectif partagé en parcelles individuelles".

Je vis depuis deux ans l'expérience d'un autre jardin collectif que *Côté-Jardins*, celui de *L'Envol*, un jardin d'insertion de Vénissieux (sud-est de Lyon), encadré par un animateur du *Passe-Jardins* et qui s'est ouvert sur le quartier pour recruter

quelques membres pérennes, comme c'est rarement le cas des personnes "en insertion", proménées de stages en petits boulots. Le vécu de *L'Envol* est plus riche et plus complexe que celui de *Côté-Jardins*.

Il faut participer au moins deux matins sur trois pour faire partie du jardin et bénéficier d'une part des récoltes chaque vendredi. La parcelle est de 2700 m², cultivés en partie seulement. L'équipe actuelle comprend une grande majorité de sept femmes et de seulement deux hommes, dont l'animateur. C'était déjà le cas dans le passé et c'est celui d'autres jardins collectifs que je connais. Ça s'explique en partie par des horaires peu compatibles avec un travail salarié.

Cependant, une partie des femmes est retraitée et on pourrait s'attendre à la même proportion d'hommes. On observe, au contraire, des hommes en plus grand nombre dans le jardinage en parcelles individuelles, type jardins ouvriers ou familiaux. Sans doute le caractère coopératif du jardin y est-il pour quelque chose...

Dans ce type de jardin, les participants sont mis en situation d'apprendre à décider ensemble et à inventer des moyens de faire évoluer positivement leurs différends. Certains ont déjà une expérience de jardinier et la discuter ne va pas de soi. Comment cela se passe-t-il à *L'Envol*? L'animateur est peu directif. Les jardiniers présents l'année dernière ont rédigé une courte charte, inspirée de celle du *Passe-Jardins*: règle des deux matinées de présence minimum (9h-12h en hiver et au printemps, 8h-11h en été et en automne), pas d'alcool, travail de chacun selon ses possibilités sans concurrence mutuelle, partage équitable le vendredi, cahier-journal, culture bio.

En raison du statut de "jardin d'insertion" de *L'Envol*, son animateur ne vise pas vraiment l'émancipation du groupe. Les

2 Un livre a été publié par deux d'entre eux : *Lyon et alentours à vélo*, aux éditions Sud-Ouest. Un ouvrage plus ancien *Les légumes passent à table*, aux éditions Terre-Vivante, propose d'excellentes recettes des adhérents.

3 Salon qui se tient à Lyon, même adresse que Silence, primevere.salon.free.fr.

4 Le Passe-Jardin, 131, rue Challemel-Lacour, 69008 Lyon, tél : 04 78 00 22 59

finances sont entre ses mains et celles du *Passe-Jardin*. Il reste le médiateur qui permet de couper court à la dérive des conflits vers l'affrontement, mais ces conflits étant minimes et le jardin collectif obligeant à s'entendre, quelques jours entre deux rendez-vous au jardin suffisent en général à les éteindre.

Bien sûr, entre les participants, circulent en permanence, en même temps que des "crédits d'être", des "dénis d'être", l'importance étant précisément cette circulation qui empêche l'accumulation et les blocages : c'est le vécu du groupe, c'est-à-dire ses succès autant que ses soucis de jardinage, qui dégonflent les chicanes et permettent l'assimilation humoristique des différences d'habitudes ("Toi, tu penses encore aux chats", "Moi, je vais encore parler trop...").

Dans un groupe rassemblant autrement que par affinité des personnes de cultures variées, la prise de décision ne saurait être strictement formalisée, et c'est tant mieux : tout l'art du groupe consiste à ritualiser une part de son vécu en coordonnant le "parlement" et ses "coulisses". Le "parlement" c'est le moment où tout le groupe se retrouve assis dans le cabanon, à discuter de problèmes précis.

Les "coulisses du parlement" sont les innombrables conversations duales (celles où l'on cause "des autres") ou alors en plus ou moins petits groupes, lors des travaux, des arrivées et des départs. Ce sont des moments privilégiés d'émergence des problèmes, et l'animateur et la plupart des jardiniers ont à cœur d'y repérer ce dont il faudra "discuter en réunion". En hiver, l'assemblée de tous les présents a lieu chaque matin autour de boissons chaudes.

En été, l'urgence des travaux oblige souvent à négliger même la visite rituelle du jardin et le groupe se scinde d'emblée en se lançant des "on va faire ceci ou cela", de brefs échanges réglant les priorités. Le

groupe n'a pour l'instant pas eu à intégrer de personnalité peu compatible avec cette démocratie tâtonnante, "histrion" accaparant l'attention ou jardinier trop susceptible. Les participants actuels déclarent souvent que le jardin leur "fait du bien" et c'est avec un plaisir manifeste que chacun partage avec le groupe tel ou tel aléa de sa vie : santé, problèmes budgétaires, divorce, veuvage, éducation des enfants...

Pour au moins la moitié d'entre nous, la récolte est un apport non négligeable aux ressources domestiques, aussi veillons-nous à une répartition aussi équitable que possible des récoltes avec ensuite, bien souvent, un moment d'échanges et de dons mutuels qui matérialisent et confortent les liens entre jardiniers : "Toi, tu aimes ceci, moi plutôt cela, j'ai trop de tel ou tel légume, tes enfants en mangeront plus que moi, etc."

Le jardin est cultivé en bio et, petit à petit, le groupe s'approprie ce que cela signifie, à savoir assurer la meilleure vie possible au sol de la parcelle. Que le sol soit vivant ne va pas de soi. Untel s'émerveille que, sous le trèfle semé en engrais vert, la terre soit finement ameublie, un autre que le jus de lombric-compost dope à ce point ses plantes vertes... L'association *Le Passe-Jardin* a à cœur d'offrir au groupe des occasions de rencontres enrichissantes, conférences de Coralie Tête⁵ ou visite à Terre-Vivante⁶, qui sont l'occasion de rencontrer un tiers qui garantit la pertinence de techniques parfois suggérées par un jardinier et alors adoptées par tous.

D'anciens jardiniers reviennent de temps à autre à *L'Envol* donner de leurs nouvelles et des employés municipaux de passage conseillent et aident à l'occasion. Trois étudiants ont, dans le cadre de leur

5 Animatrice de l'émission de FR3, Côté-Jardin.

6 Terre vivante, Domaine de Raud, 38710 Mens, tél : 04 76 34 80 80, site de démonstration sur l'agriculture biologique et l'habitat sain.

formation, aidé le groupe à produire et diffuser une plaquette de présentation et à organiser un pique-nique avec des élus et des responsables municipaux pour proposer que le jardin s'ouvre davantage aux habitants, avec une tranche horaire en soirée et en week-end, en plus des trois matinées : l'équipe agrandie programmerait des rassemblements réguliers pour garantir sa cohésion et sa coordination. Un autre projet a germé, qui sera peut-être mis en œuvre l'année prochaine : organiser une bourse d'échanges entre les jardiniers de la commune.

Un terreau socialement riche

En conclusion, quand on vise un futur où les humains soient davantage maîtres et responsables de leurs conditions d'existence et puissent effectuer démocratiquement des choix de vie

soutenables, on ne peut que souhaiter la multiplication des jardins partagés, ou plutôt collectifs. On y apprend à décider ensemble en réfléchissant aux tenants et aux aboutissants de nos actes, et ce type d'association devrait bénéficier d'une place privilégiée dans la mouvance alternative soucieuse à la fois de justice sociale et d'écologie.

Marie-Pierre Najman

Côté jardins
31, rue Gervais-Bussière
69100 Villeurbanne
04 72 77 19 92

Jardin L'Envol
1 a, rue de la Démocratie
69200 Vénissieux

Cet article est extrait de la revue mensuelle Silence



La revue S!lence est publiée depuis 1982. Elle se veut un lien entre toutes celles et ceux qui pensent qu'aujourd'hui il est possible de vivre autrement sans accepter ce que les médias et le pouvoir nous présentent comme une fatalité.

S!lence est gérée par une association indépendante de tout autre mouvement.

Où trouver la revue S!lence ?

La revue S!lence n'est pas diffusée en kiosque, elle est diffusée uniquement par abonnement et dans un certain nombre de lieux en dépôt. Si vous connaissez un lieu de dépôt possible (magasins bio, librairies, lieux associatifs...), signalez-le-nous par téléphone ou courrier postal et nous ferons les démarches nécessaires.

Si vous n'avez jamais été abonné, vous pouvez bénéficier d'un abonnement découverte de 20 Euros pour les 6 premiers numéros.

Les anciens numéros peuvent être commandés pour 4 Euros l'exemplaire plus 2 Euros de port pour 1 numéro, 3 Euros de ports pour 2 numéros et 4 Euros de port pour 3 numéros et plus.

Vous pouvez recevoir un numéro découverte gratuit sur simple demande par courrier ou par téléphone.

Revue Silence

9, rue Dumenge,
69317 LYON Cedex 04
04 78 39 55 33 (du lundi au jeudi, 10 à 12h, 14 à 17h)

www.revuesilence.net